

Le ministre d'État

Paris, le 4 mars 2009

Madame, Monsieur,

Avec près de 18 000 kilomètres de côtes, plus de 11 millions de kilomètres carrés de surface sous-marine, et des centaines de milliers de passionnés, la France est depuis des siècles une grande Nation maritime, une « terre de toutes les mers », présente sur tous les océans du globe. Grâce à sa façade maritime et à son littoral, elle dispose d'une fenêtre ouverte en permanence sur la planète, sur ses défis, ses richesses, ses fragilités et ses déséquilibres. La mer constitue ainsi pour nous, professionnels, plaisanciers ou simples promeneurs, notre frontière avec le monde et notre destin commun.

Face à la hausse continue de nos émissions de gaz à effets de serre, la mer représente un élément clef de l'équilibre de notre climat. Elle constitue en outre la première « assurance-vie de la planète » en raison de la richesse de sa biodiversité et de ses ressources naturelles, qu'elles soient alimentaires ou pharmacologiques. Elle sera enfin, d'ici quelques années, une source considérable d'énergies renouvelables grâce à la récupération de l'énergie produite par ses courants, sa houle, sa biomasse, ses différentiels de températures,...

Avec la création du Ministère du Développement durable, nous disposons aujourd'hui d'un Ministère de la mer totalement transversal permettant d'aborder tous les enjeux liés à cet espace à la fois riche, fragile et encore largement méconnu. Afin de rappeler ces enjeux maritimes, mettre en valeur nos atouts et en lumière tous ceux qui travaillent dans le secteur maritime, à commencer par nos marins, qui sont eux aussi durement touchés par la crise économique, nous avons souhaité placer l'année 2009 sous le signe de la mer et du littoral, grâce à l'organisation, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs, d'un « Grenelle de la Mer ». Son but sera de prolonger et d'approfondir les premiers engagements pris dans le cadre du « Grenelle Environnement » afin de proposer une ambitieuse politique de la mer partagée par tous.


Ce « Grenelle de la mer » s'accompagnera, pour sensibiliser le grand public, d'une grande campagne nationale de sensibilisation intitulée « j'apprends la mer ». Parmi les temps forts de cette grande campagne de communication, nous souhaitons instituer les « journées de la mer » qui doivent être l'occasion pour des millions de Français de mieux la connaître en offrant la possibilité aux marins, à tous les acteurs de l'économie maritime et aux associations engagées pour la gestion durable de la mer, aux chercheurs et scientifiques, aux enseignants de présenter leur métier et de partager leur passion.

Afin de nourrir et d'enrichir ces « journées de la mer », pendant lesquelles l'Etat se mobilisera avec tous ses établissements publics à vocation maritime ainsi que ses partenaires, nous invitons chaque acteur à proposer des animations en lien avec son activité : journées portes-ouvertes, expositions, cycle de conférences, films, soirées thématiques, ... Ces événements recevront le label « j'apprends la mer » et bénéficieront ainsi d'une audience nationale.

En tant qu'acteur important du secteur maritime, nous serions particulièrement heureux que vous puissiez vous associer à ces événements. Vous pouvez manifester votre intérêt à l'adresse électronique journeesdelamer@developpement-durable.gouv.fr en retour, vous recevrez les informations et les modalités d'inscription ou contacter Leslie CURIE au 01 40 81 71 27, en charge du suivi de l'appel à projets. J'ai d'ores et déjà demandé à Catherine CHABAUD, célèbre journaliste-navigatrice et à Christian BUCHET, professeur des Universités, chroniqueur, de réfléchir aux moyens d'organiser cette manifestation entre le 8 juin (date de la journée mondiale des océans) et le 14 juin, et d'en faire un rendez-vous annuel. Ils ne manqueront pas de prendre contact avec vous dans les tous prochains jours pour étudier les modalités de votre éventuelle participation.

Vous remerciant par avance pour votre engagement et en vous assurant de mon total soutien, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

C'est la Mer qui sauvera la Terre
Avec elle -



Jean-Louis BORLOO